

MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Conseil municipal : séance du 1^{er} octobre 2015

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Point, Etienne, Gaboriau, Le Breton, Barbier, Vivion et Guetté.

Pouvoirs : M. Duveau donne pouvoir à M. Guetté, M. Sorin donne pouvoir à M. Vivion

Absents excusés : Mme Aréal-Moreau.

Absents non excusés : Mme Levesque, MM. Courtois et Bodin.

Plan de gestion de l'herbe

Intervention de M. Mahé du CPIE.

Règlementation. Loi Labbé – « A partir de 2017, interdiction pour les collectivités d'utiliser ou de faire utiliser des produits sur les espaces verts, forêts, voirie ou promenades accessibles ou ouverts au public » Interdiction des produits pour les particuliers à partir de 2019.

Pourquoi.

- Contamination généralisée des cours d'eau par les pesticides (surtout les désherbants).
- Les communes et les jardiniers amateurs fortement concernés car désherbage sur des surfaces imperméables.
- Règlementations de plus en plus strictes.
- Respect de la santé des agents

Objectifs.

- Identifier et hiérarchiser les zones à désherber en fonction du risque de transfert des produits vers les eaux superficielles.
- Adapter les méthodes de désherbage en fonction du niveau de risque.

Étapes

- Le diagnostic phytosanitaire : état zéro des pratiques qui servira de référence pour évaluer l'évolution des pratiques sur la commune.
- Les relevés de terrain : identifier et mesurer les surfaces désherbées chimiquement.
- Les rendus : compte rendu du diagnostic, rapport sur préconisations, tableau de bord, cartographie.
- La communication : auprès des élus, du personnel technique et administratif, des particuliers.

Bâtiments communaux

Dossier Ad'ap : le dossier corrigé lors de la réunion du 18 septembre 2015 avec le cabinet Geocjr a été reçu à la Préfecture le 24 septembre 2015.

Salle du Cormier : concernant la fermeture du préau à l'arrière de la salle, le conseil municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre au cabinet Labatut (montant des honoraires : 1 500 € HT). Une étude va être faite pour le remplacement des rideaux des portes de la salle A.

Salle de sport : le conseil municipal donne son accord pour la réalisation d'un placard qui permettra à l'association Familles Rurales de stocker le matériel de gym. Les travaux seront réalisés par le service technique. Lors de la réunion pour l'élaboration du planning, le club de foot a renouvelé sa demande de vestiaires.

UAC : les décorations du sapin seront prises en charge par la commune.

Salle St Jacques : le mur situé derrière la salle a été enduit. Les dalles ont été posées par propriétaire mitoyen.

Salle Espoir : des réparations sont prévues sur le ballon tampon et l'échangeur de la chaudière. Coût : 1 054 € HT.

Mairie : suite aux remarques formulées par Sèvre Loire Habitat, les travaux d'étanchéité des cheminées ont été réalisés.

Illuminations : la commission ne souhaite pas investir dans de nouveaux décors mais remplacera, si nécessaire, le matériel défectueux.

Mise aux normes électriques et des jeux : plusieurs devis ont été demandés suite aux remarques de l'APAVE et de Sportest. Certains travaux ont été réalisés en interne par le personnel communal.

Travaux en cours :

- Le monument aux morts et les portes du cimetière vont être repeints.
- La commission va étudier le coût pour repasser l'éclairage de tous les bâtiments communaux en basse consommation.
- Pour l'isolation du jeu de boules, la commission propose de faire un béton sur tout le sol autour des jeux et de réaliser les travaux pour la mise aux normes accessibilité.
- Un courrier a été envoyé à l'entreprise Bouchet au sujet du gazon synthétique de la maison de l'enfance qui se décolle encore. Pas de réponse à ce jour.
- La commission devra étudier le devis relatif à la réparation du beffroi.

Affaires sociales

ALSH d'été : la fréquentation en hausse grâce à la participation des enfants de Somloire.

Pour 2016, les dates suivantes pourraient être retenues : du 6 au 29 juillet 2016 et du 29 au 31 août 2016

Camp : 14 jeunes y ont participé. Tout s'est bien passé. Pour l'an prochain, une enquête sera réalisée auprès des familles pour savoir si elles sont intéressées. Si le nombre d'enfants était insuffisant, le camp serait annulé et une semaine d'ALSH pourrait être prévue.

Repas des aînés dimanche 18 octobre 2015 : Les animateurs sont réservés : Corinne et Jacques Lafontaine. Prix 400 € TTC.

TAP : Pour la 2^{ème} période, des contacts sont en cours pour trouver d'autres animateurs car certains ne peuvent plus intervenir (mutation professionnelle).

Voirie – Urbanisme

SIEML : le conseil municipal émet un avis favorable pour le versement d'un fonds de concours d'un montant de 96.65 € qui correspond aux dépannages effectués entre le 01/01/2015 et le 31/08/2015.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la modification des statuts du SIEML.

Droit de préemption urbain : le conseil municipal décide de ne pas faire usage de son droit de préemption pour l'immeuble situé 34, rue St Jean.

Soleine : les plantations dans les massifs devant Soleine ont été réalisées par Pascal Longuet avec l'aide des bénévoles de l'association.

Stationnement rue de l'église : les plots prévus devant le n° 25 seront posés prochainement.

Sécurité routière : le conseil municipal décide de ne pas mettre de ralentisseurs sur le chemin de Boisdon. Un courrier sera envoyé aux entreprises pour repréciser que la voie communale n° 1 qui rejoint l'axe Nueil les Aubiers / Maulévrier est interdite à tous les véhicules sauf riverains. Il sera demandé à la gendarmerie de faire respecter l'interdiction.

Eaux pluviales : un devis va être demandé à l'entreprise Bouchet pour évacuer l'eau dans le caniveau devant le n° 23 de la rue Amand Michaud.

Columbarium : la commission va proposer des tarifs pour les grandes et petites cases pour 15 ans ou 30 ans.

Plan de désherbage : la commission va voir avec la commune de Maulévrier s'il est possible de louer leur balayeuse de trottoirs.

Lotissement rue St Jean : la commission devra voir comment aménager l'entrée piétonne située du côté de la rue St Jacques.

Elagage : les travaux deviennent urgents dans la zone de la Foucherie car la visibilité est réduite et il y a un risque d'accident. Les travaux ne sont prévus qu'en janvier. Voir s'ils peuvent être réalisés plus tôt.

Communauté de Communes du Bocage

Rapports d'activités : le conseil municipal émet un avis favorable aux rapports d'activités de l'année 2014.

Environnement : L'implantation de la future déchèterie à Yzernay, au sein de la future zone d'activités près du rond-point de Maulévrier, convient à la commission. Elle propose également de desservir les habitants de La Plaine (1003 habitants), Somloire (923), Les Cerqueux (863), Yzernay (1848), Maulévrier (3210), les habitations de Toutlemonde (1160) et de Mazières-en-Mauges (1037) les plus proches, et Saint-Pierre-des-Échaubrognes (1380) s'ils le souhaitent. Dans cette conception, il faudrait dimensionner cette déchèterie pour 10 000 usagers. La commission s'accorde toutefois pour ne pas émettre de recommandation ferme et définitive : Il ressort du débat sur ce projet qu'une forte concertation avec la communauté d'agglomération du choletais s'impose.

Points d'apport volontaire : en ce qui concerne les Cerqueux, il faut penser à informer les locataires de la SCL qu'il y a un container à verre à leur disposition près de la salle.

Questions diverses

La Poste : le maire informe le conseil municipal qu'à compter du 20 octobre 2015, la distribution du courrier va être décalée d'une heure (le camion livrant le courrier à Maulévrier arrivant une heure plus tard). Les facteurs vont donc commencer à 8h00 au lieu de 7h00 et auront droit à une pause de 45 mn le midi. La Poste demande à la commune si un local peut être mis à leur disposition durant cette pause déjeuner. La décision sera prise lors de la prochaine réunion.

Prochaines réunions

- Séminaire sur l'urbanisme du 02/10/2015 à 18h45 à la CAC
- PLU le 05/10/2015 à 19h30
- Assemblée générale OGEC-A.P.E.L. le 18/10/2015 à 20h30 à la Salle St Jacques
- « Aménagement centre-bourg » avec le CAUE le 19/10/2015 à 18h30
- Assemblée générale de Familles Rurales le 23/10/2015 à la Salle St Jacques
- Conseil Municipal le jeudi 5 novembre 2015